

## Les familles pauvres vivent deux fois plus souvent dans un logement bruyant

3 mars 2023



33 % des ménages pauvres souffrent du bruit [1] environnant dans leur logement selon Eurostat (données 2020). Cette nuisance est presque deux fois plus fréquente pour les ménages pauvres que pour ceux dont les revenus se situent au-dessus du seuil de pauvreté [2] dont 19 % sont concernés. Les nuisances sonores constituent un élément majeur des inégalités de logement et d'environnement.

La part de ménages qui se plaignent du bruit monte même jusqu'à 37 % pour les familles pauvres avec enfants, contre 18 % pour les ménages sans enfant. Lorsqu'on manque de moyens, trouver un logement pour une famille oblige à accepter encore plus souvent un logement trop bruyant.

Les couples âgés se plaignent moins souvent du bruit (14 %) que les plus jeunes, car une part plus importante a accédé à un logement individuel ou situé dans un environnement calme. Mais plus d'un quart (27 %) des ménages âgés pauvres vit dans un

environnement qu'il juge bruyant.

Les inégalités face au bruit proviennent de plusieurs sources. Déclarer des nuisances sonores dans son environnement immédiat, c'est d'abord se plaindre du bruit extérieur. Les ménages pauvres vivent le plus souvent dans les grandes villes, avec un risque accru d'habiter près de grands axes routiers ou ferrés, voire à proximité d'un aéroport ou au-dessus de terrasses bondées. Ce risque touche toutefois également les ménages les plus riches par endroits, notamment à Paris [3] Mais, en moyenne en France, [plus on est aisé, moins on risque de vivre dans un logement bruyant](#).

Le bruit peut également provenir des voisins. Les classes moyennes ou aisées vivent plus souvent en maison individuelle et dans des logements mieux insonorisés. Les ménages pauvres habitent plus souvent dans [l'habitat social ou des logements collectifs](#) de moins bonne qualité.

On touche ici l'un des éléments clé des inégalités environnementales. Que les nuisances sonores proviennent de la rue ou des voisins, le bruit est un élément déterminant de la qualité de vie au quotidien, les relations au sein de la famille, pour le sommeil et, au-delà, pour la santé en général.

Résoudre le problème du bruit n'a rien de simple puisqu'il faudrait agir sur des millions de logements, souvent anciens. Une partie des propriétaires qui occupent leur logement n'ont pas les moyens de réaliser les travaux nécessaires. Surtout, les locataires n'ont que peu de moyens de contraindre les bailleurs.

### Part des ménages qui déclarent souffrir du bruit

Unité : %

	Ménages pauvres	Ménages non pauvres	Ensemble
<b>Adulte seul (avec ou sans enfants)</b>	27,8	22,3	23,5
<i>dont familles monoparentales</i>	36,3	25,4	29,5
<b>Couple (avec ou sans enfants)</b>	28,7	17,2	18,0
<i>dont couples de moins de 65 ans</i>	30,4	21,5	22,2
<i>dont couples avec au moins un adulte de plus de 65 ans</i>	26,7	13,6	14,4
<b>Ménages sans enfant</b>	27,1	18,2	19,2

## Des données issues de déclarations

Les données d'Eurostat sont établies à partir de réponses collectées lors d'une enquête sur les conditions de vie et non de la mesure objective des décibels ambiants. Les écarts entre les réponses peuvent refléter une sensibilité ou des attentes variables selon les individus, le lieu et l'époque. Cela joue peut-être sur la perception du bruit par les personnes âgées. À l'inverse, les personnes au chômage ou inactives, plus exposées à la pauvreté, sont aussi plus susceptibles de subir chez elles les nuisances de la circulation aux heures où elle est la plus bruyante.

Photo / © istock goodmoments

[1] Ces données sont les résultats des déclarations des personnes interrogées, voir encadré.

[2] Pour l'organisme statistique européen, le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie médian.

[3] Voir « Exposition aux pollutions et nuisances environnementales en agglomération », Séverine Deguen *et al.*, in *L'environnement en France*, Commissariat général au développement durable, 2014.

- 
- Emplacement :  
[Accueil](#) > [Modes de vie](#) >
  - Adresse de cet article : <https://www.discrimination.fr/inegalites-bruit-logement>